



# Conseil municipal

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 30 JUIN 2022

### OBJET : CULTURE

26) Association Europa Cinéma  
Convention - Soutien à la diffusion des films européens  
(2022)



**ETAT DE PRESENCE POINT 26**

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	32
Absents représentés.....	12
Absents excusés.....	5
Absents non excusés.....	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE TRENTE JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 24 juin 2022 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**ETAT DE PRESENCE POINT 26**

**PRESENTS**

M. BOUYSSOU, Maire

Mme BERNARD, M. BERTOUT-OURABAH, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. GASSAMA, Mme KIROUANE, Mme LERUCH, M. MARCHAND, Mme OUDART, M. PECQUEUX, M. PRIEUR, M. RHOUMA, M. SPIRO, adjoints au Maire

Mme BLONDET, Mme BOUFALA, Mme DIARRA, Mme GILIS, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme KAAOUT, Mme LALANDE, Mme LE FRANC, Mme MACALOU, Mme OUABBAS, Mme RAER, M. AUBRY, M. BOUILLAUD, M. FOURDRIGNIER, M. HARDOUIN, M. MALHEIRO, M. MASTOURI, M. MRAIDI, conseillers municipaux.

**ABSENTS REPRESENTES**

M. BADI, Conseiller municipal, représenté par M. GASSAMA,  
Mme MEDEVILLE, Conseillère municipale, représentée par Mme KIROUANE,  
M. QUINET, Adjoint au Maire, représenté par M. SPIRO,  
Mme SEBAIHI, Adjointe au Maire, représentée par M. RHOUMA,  
Mme BOULKROUN, Conseillère municipale, représentée par M. HARDOUIN,  
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par Mme GILIS,  
Mme FREIH BENGABOU, Conseillère municipale, représentée par M. MASTOURI,  
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par Mme RAER,  
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par Mme BERNARD,  
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,  
M. FAVIER, Conseiller municipal, représenté par M. MARCHAND,  
Mme DORRA, Conseillère municipale, représentée par M. PRIEUR.

**ABSENTS EXCUSES**

M. BAMBA, Conseiller municipal,  
M. DANSOKO, Conseiller municipal,  
Mme MEDDAS, Conseillère municipale,  
M. MOKRANI, Conseiller municipal,  
M. SEBKHI, Conseiller municipal.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



## **CULTURE**

26) Association Europa Cinéma

Convention - Soutien à la diffusion des films européens (2022)

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

vu sa délibération du 17 décembre 2009 approuvant la municipalisation du mode de gestion du cinéma le Luxy, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et décidant la création d'un budget annexe afférent,

vu sa délibération du 19 décembre 2013 approuvant la convention avec l'association Europa Cinémas,

vu sa délibération du 31 mars 2022 adoptant le budget annexe du cinéma municipal le Luxy pour l'année 2022,

considérant que la ville d'Ivry apporte son soutien à l'accès à la culture pour tous,

considérant que l'association Europa Cinémas, suite à la signature d'une convention avec la Commission européenne, accorde des subventions aux salles de cinéma européennes diffusant une proportion de films européens non nationaux ainsi que des films européens à destination du jeune public,

considérant qu'il convient de signer une nouvelle convention avec l'association Europa Cinémas afin de percevoir les subventions susvisées pour l'année 2022,

vu la convention, ci-annexée,

### **DELIBERE**

Adopté à l'unanimité

**ARTICLE 1** : APPROUVE la convention avec Europa Cinémas Media relative à la diffusion des films européens et AUTORISE le Maire à la signer ainsi que tout acte relatif au dépôt du dossier de demande de subvention.

**ARTICLE 2** : DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 06/07/2022